

Grammaire et enseignement de la langue maternelle en France au début du XXe siècle

La mise en parallèle de la phrase simple et de la phrase complexe

Plan

1. L'appréhension de l'énoncé des premières grammaires du français jusqu'aux grammaires générales
2. Le traitement des faits de complexité syntaxique dans les grammaires générales tardives et dans les grammaires scolaires
3. L'élaboration de la première nomenclature grammaticale officielle (1905-1911) : vers un alignement de la phrase simple et de la phrase complexe

L'appréhension de l'énoncé des premières
grammaires du français jusqu'aux
grammaires générales

L'énoncé et sa structure

DANS LES PREMIÈRES GRAMMAIRES DU FRANÇAIS

[1] Le langage, l'oraison, le parler ou propos est un bâtiment de vocables ou paroles ordonnées de sorte qu'elles rendent un sens convenable et parfait. (Meigret [1550] 1980, p. 21)

L'énoncé et sa structure

DANS LES GRAMMAIRES GÉNÉRALES

Plusieurs modèles :

- Sujet – *est* – Attribut
- Sujet – Attribut
- Sujet – Attribut + autres groupes fonctionnels

[3] Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis ; *la terre est ronde*, s'appelle PROPOSITION ; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes : l'un appelé sujet, qui est ce dont on affirme, comme *terre* ; & l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* : & de plus la liaison entre ces deux termes, *est*. (Arnaud & Lancelot [1660] 1676, p. 28-29)

Les grammairiens face aux faits de complexité syntaxique

LES RELATIONS DE NIVEAU INTRA-PROPOSITIONNEL

L'analyse du *que* postverbal chez Port-Royal :

- *Dieu qui est invisible a créé le monde qui est visible* : « proposition complexe » comprenant une « proposition principale » et deux « propositions incidentes »
- *Je suppose que vous serez sage* : analysée comme une « proposition complexe » en vertu de la réécriture *Je fais une supposition qui est : vous serez sage*

[7] *L'état présent des Juifs prouve QUE notre religion est divine*: il y a ici une Proposition incidente, savoir *notre religion est divine*; elle est liée à son antécédent sous-entendu *une vérité*, par la conjonction *que* équivalente à *que voici*; & c'est comme si l'on disoit, *l'état présent des Juifs prouve une vérité que voici, notre religion est divine*; ou bien *prouve une vérité QUI EST, notre religion est divine*. (Beauzée 1767 II, p. 28)

≠

[8] Or, une proposition est faite pour une autre qu'elle développe, ou elle est faite pour un mot qu'elle modifie, ou enfin c'est à elle que tout le discours se rapporte. Les propositions, considérées sous ces points de vue, se réduisent donc aux trois espèces que nous venons de remarquer : elles sont nécessairement ou principales, ou subordonnées, ou incidentes. (Condillac 1775, p. 95)

Les grammairiens face aux faits de complexité syntaxique

LES RELATIONS DE NIVEAU SUPRA-PROPOSITIONNEL

[9] Nous avons dit que toute proposition doit avoir au moins un sujet & un attribut ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'elle ne puisse avoir plus d'un sujet & plus d'un attribut. Celles donc qui n'ont qu'un sujet & qu'un attribut s'appellent *simples*, & celles qui ont plus d'un sujet ou plus d'un attribut s'appellent *composées*, comme quand je dis ; Les biens & les maux, la vie & la mort, la pauvreté & les richesses viennent du Seigneur, cet attribut, *venir du Seigneur*, est affirmé non d'un seul sujet ; mais de plusieurs, sçavoir *des biens & des maux*, &c. (Arnauld & Nicole 1683, p. 152)

Typologie de Beauzée :

- *proposition simple / proposition composée VS proposition incomplexe / proposition complexe*
- *membres de la période VS proposition principale / proposition incidente*

Le traitement des faits de complexité
syntaxique dans les grammaires générales
tardives et dans les grammaires scolaires

Les débuts de la grammaire scolaire : deux manuels incontournables

Lhomond (1780) :

- « les mots se joignent ensemble pour former [...] une *phrase* ou *proposition* »
- « la *Conjonction* [...] sert à joindre une phrase à une autre phrase »

Noël & Chapsal (1823) :

- Taxinomie minimum : « principales » (« absolues » ou « relatives ») VS « incidentes » (« déterminatives » ou « explicatives »)
- Recours à la notion de « complément » comme « tout ce qui sert à l'achèvement du sujet et de l'attribut »

L'homme avare est un être malheureux. / La culture de l'esprit élève l'homme. / Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable. / Je lui donne ce conseil pour son bonheur. / Celui qui pratique la vertu est un homme qui mérite notre estime.

Les grammaires générales tardives : l'exemple de Poitevin (1856)

[14] On donne le nom de proposition principale à celle qui a la principale importance dans l'ordre logique, et dont le verbe figure ou à l'indicatif, ou au conditionnel, ou à l'impératif : *Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes.* (Racine.) » (Poitevin 1856 II, p. 241)

[15] Les propositions incidentes figurent le plus souvent comme *incises* dans une autre proposition dont elles modifient un des termes ou dont elles complètent le sens général. Il y a trois sortes d'incidentes : 1° les incidentes *déterminatives* ; 2° les incidentes *explicatives* ; 3° les incidentes *circonstanciennes*. (Poitevin 1856 II, p. 242)

[16a] Les propositions subordonnées sont celles qui sont sous la dépendance immédiate d'une proposition : *Je crois que DIEU EST SOUVERAINEMENT BON.* Elles sont toujours jointes à une autre proposition au moyen de la conjonction *que*, ou d'une des locutions conjonctives *à ce que, afin que, pour que, de ce que*, etc. » (Poitevin 1856 II, p. 245)

Les grammaires générales tardives : l'exemple de Poitevin (1856)

TABLEAU COMPARATIF DES COMPLÉMENTS ET DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

COMPLÉMENTS.	PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.
Complément <i>déterminatif</i>	Proposition incidente <i>déterminative</i> .
Complément <i>qualificatif</i>	Proposition incidente <i>explicative</i> ou <i>qualificative</i> .
Complément <i>adverbial</i>	Proposition subordonnée <i>participe</i> .
Complément <i>direct</i>	} Proposition subordonnée <i>complétive</i> .
Complément <i>indirect</i>	
Complément <i>circonstanciel</i>	Proposition subordonnée <i>circonstancielle</i> .
EXEMPLES :	EXEMPLES :
Complément déterminatif : <i>Les gens d'ÉPÉE sont d'une grande franchise.</i>	Incidente déterminative : <i>Les gens QUI PORTENT L'ÉPÉE sont d'une grande franchise.</i>
Complément qualificatif : <i>Le chien, si UTILE à l'homme, s'attache facilement.</i>	Incidente explicative ou qualificative : <i>Le chien, QUI EST SI UTILE à l'homme, s'attache facilement.</i>
Complément adverbial : <i>J'ai rencontré votre père DERNIÈREMENT.</i>	Subordonnée participe : <i>J'ai rencontré votre père CES JOURS PASSÉS.</i>
Complément direct : <i>Je comprends LA SÉVÉRITÉ.</i>	} Subordonnée complétive : { <i>Je comprends QUE VOUS SOYEZ SÈVÈRE.</i> <i>Je veillerai à CE QUE MES ENFANTS SOIENT INSTRUITS.</i>
Complément indirect : <i>Je veillerai à L'INSTRUCTION de mes enfants.</i>	
Complément circonstanciel (1) : <i>Je voyage EN ÉTÉ.</i>	Incidente circonstancielle (2) : <i>Je voyage LORSQUE L'ÉTÉ EST VENU.</i>

(1) On pourrait mettre aussi la *proposition participe* en parallèle avec le *complément circonstanciel* : *Dieu aidant* (proposition participe), correspond littéralement à : *Avec l'aide de Dieu* (complément circonstanciel).

(2) Il faut naturellement joindre à l'incidente *circonstancielle* les propositions incidentes *comparatives* et *extensives*.

[17] (Poitevin 1856 II, p. 246)

Les manuels en usage autour des années 1900

Typologies plus ou moins complexes, selon un système binaire ou ternaire :

[18b] Au point de vue de la *forme*, on distingue deux sortes de propositions complétives: les *subordonnées* et les *incidentes*.

1° *Subordonnées*. – Les propositions complétives sont dites *subordonnées* lorsqu'elles se rattachent au *verbe* d'une autre proposition; 1° Par une conjonction: *Je veux que vous veniez*; 2° Par une locution conjonctive: *Il lit pendant que vous jouez*; 3° Par un mot interrogatif, soit pronom: *Il sait qui vous êtes* ; soit adjectif: *Dites-moi quelle heure il est*; soit adverbe: *Je voudrais savoir où vous êtes*. [...]

2° *Incidentes*. – Les propositions complétives sont dites *incidentes* lorsqu'elles se rattachent à un *nom* ou à un *pronom* d'une autre proposition par un *pronom relatif*. Ex.: *On aime l'enfant – qui travaille. Le devoir – que j'avais donné – était facile*. (Brachet & Dussouchet [1888] 1904, p. 274)

≠

Distinction entre « complétives », « incidentes » et « circonstancielle »
dans la *Grammaire française complète* de Brachet & Dussouchet ([1889] 1904)

Les manuels en usage au tournant des années 1900

Deux tendances opposées : classement le plus simple possible VS multiplication des niveaux d'arborescence

[19] Les propositions complétives remplissent dans la phrase les mêmes fonctions que remplissent les mots compléments dans les propositions, et de même qu'il y a cinq sortes de compléments de mots: *complément déterminatif, complément explicatif, complément direct, complément indirect, complément circonstanciel*, il doit y avoir cinq sortes de propositions complétives: *complétives déterminatives, complétives explicatives, complétives directes, complétives indirectes, complétives circonstancielle*s. (Larousse [1868] 1878, p. 250)

L'élaboration de la première
nomenclature grammaticale officielle
(1905-1911) : vers un alignement de la
phrase simple et de la phrase complexe

Les propositions de Sudre

Typologie propositionnelle qui s'appuie sur ce qui se fait dans les grammaires françaises publiées en Allemagne :

« propositions substantives » / « propositions adjectives » / « propositions adverbiales »

[20] [Cette terminologie] a le mérite non seulement d'être simple et claire, mais aussi de faire de l'analyse de la phrase le pendant exact de l'analyse de la proposition et de dénommer les propositions non pas d'après telle ou telle particularité de leur forme ou tel ou tel vague concept, mais d'après leur nature même, d'après la fonction qu'elles exercent dans la phrase. (Sudre 1905, p. 335)

Les propositions de Sudre

Plaidoyer pour une terminologie :

- qui réponde aux critères de précision, d'exactitude et d'unicité
- qui permette de dénommer les phénomènes qui ne sont pas accessibles à l'observation immédiate
- qui fasse de l'« analyse grammaticale » et de l'« analyse logique » des domaines inséparables

[22] La phrase n'est [...], dans la majorité des cas, qu'un élargissement de la proposition ; chacun de ses membres secondaires s'y présente presque toujours comme l'équivalent d'un substantif, d'un adjectif ou d'un adverbe. La phrase *Quiconque est maître veut qu'on lui obéisse* a pour correspondant *Tout maître veut l'obéissance*. [...] Notre pensée, pour s'exprimer, prend tantôt la route la plus courte, tantôt se complaît à faire l'école buissonnière et s'attarde en de longs détours, mais toujours pour arriver au même but. (Sudre 1906, p. 125)

Les rapports Maquet et Brunot-Maquet

LE RAPPORT MAQUET

[25] Une grammaire qui ne veut pas être une lettre morte ne saurait s'embarrasser plus longtemps de théories abstraites et de classifications philosophiques. Sans recherche de mots nouveaux, sans bouleverser les divisions traditionnelles, sans modifier des habitudes déjà séculaires, elle doit se modeler sur la réalité vivante du langage. Son rôle est d'assurer méthodiquement l'acquisition et le maniement des moyens d'expression. Elle dressera le catalogue de ces moyens d'expression et de leurs combinaisons sans perdre de vue la pensée qu'ils expriment. Elle sera assurément un art extérieur, puisqu'elle décomposera en ses éléments la complexité du langage, mais elle réduira ses divisions et subdivisions au strict nécessaire, dans la mesure où il est indispensable à l'esprit pour acquérir les notions utiles. C'est par ce point qu'une réforme de la nomenclature en grammaire touche à la réforme de cet enseignement. (Maquet 1908, p. 58-59)

Les rapports Maquet et Brunot-Maquet

[29a] Les diverses propositions sont:

- 1° Les propositions principales ;
- 2° Les propositions coordonnées (soit par des conjonctions, soit par le sens);
- 3° Les propositions subordonnées. (Maquet 1908, p.77)

[29b] Au point de vue de la fonction, les propositions subordonnées se divisent en:

- 1° Propositions compléments de noms – jouant le rôle d’adjectifs ;
- 2° Propositions compléments d’objet ou directs de verbes – jouant le rôle de noms ;
- 3° Propositions compléments circonstanciels – jouant le rôle d’adverbes. (Maquet 1908, p. 78)

[29c] Au point de vue de la forme, les propositions se divisent en:

- I. Propositions compléments de noms – propositions relatives. [...]
- II. Propositions compléments de verbes : 1° Propositions complétives introduites par *que*; 2° Propositions infinitives ; 3° Interrogation indirecte. [...]
- III. Propositions compléments circonstanciels : 1° Propositions circonstanciennes introduites par une conjonction; 2° Propositions participes. (Maquet 1908, p. 78-79)

Les rapports Maquet et Brunot-Maquet

<i>Je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare;</i>	prop. principale,	
<i>et je ne me serais jamais imaginé,</i>	prop. coordonnée par <i>et</i> ,	coordonnée principale,
<i>quoique j'aie très bonne opinion de moi,</i>	prop. circ. introduite par <i>quoique</i> ,	complément circonstanciel (concession),
<i>que je dusse troubler le repos d'une grande ville</i>	prop. complétive introduite par <i>que</i> ,	complément d'objet de : <i>je me serais imaginé,</i>
<i>où je n'étais point connu.</i>	prop. relative.	complément déterminatif de <i>ville</i> .

[26] (Maquet 1908, p. 81)

Les rapports Maquet et Brunot-Maquet

[30a] L'usage de la nomenclature adoptée par la Commission aura, nous l'espérons, l'avantage de simplifier et d'unifier l'enseignement grammatical ainsi qu'il a été demandé. On pourra en retirer aussi un autre profit, celui d'habituer les élèves à saisir la correspondance naturelle qu'il y a entre les différentes parties de la grammaire. On leur montrera plus aisément que la grammaire n'est que le catalogue raisonné des moyens d'expression et que ces moyens d'expression se ramènent à deux grandes classes : 1° Le nom et ses déterminations ; 2° Le verbe et ses déterminations. Entre ces différentes déterminations, il y a des équivalences logiques que l'analyse des fonctions fera découvrir et que les exercices de style pourront utiliser. Il est donc à propos de se servir du terme : Equivalents, pour désigner des expressions qui, sous des formes diverses, sont des compléments de même nature dans lesquels on pourrait voir comme des pièces interchangeables dans la construction des phrases. Par des exercices appropriés, on faciliterait l'intelligence des textes et l'acquisition des ressources du style en vue de la rédaction ou de la traduction (Maquet 1908, p. 79)

Les rapports Maquet et Brunot-Maquet

LE RAPPORT BRUNOT-MAQUET

Trois points de vue :

- La « forme » et la « construction »
- La « fonction »
- Le « sens »

Le rapport Toutey et les textes officiels

[32a] La forme et le sens – Nous eussions vivement désiré trouver une classification qui distinguât partout la *forme* et le *sens* ; il a fallu y renoncer, en raison du jeune âge des enfants pour qui est faite cette nomenclature ; mais les mots proposés, par cela même qu'ils ne renferment point en eux-mêmes une signification rigoureuse, permettront aux maîtres de faire cette distinction quand ils la jugeront utile. (extrait du rapport Toutey, AN F17/13665)

[32b] L'étude des compléments donne lieu à cent remarques du plus haut intérêt : J'attends son départ et j'attends qu'il parte ; la terre de France et la terre française, etc., etc. sont des formes différentes pour exprimer une même idée. Il est bon d'en faire la remarque, d'« habituer les élèves à saisir la correspondance naturelle qu'il y a entre les différentes parties de la grammaire », de les exercer au jeu des équivalents, et d'assouplir l'analyse, d'en rompre les cadres trop artificiels pour reconnaître, à l'occasion, ces sortes de pièces interchangeables dans la construction des phrases ». (extrait du rapport Toutey, AN F17/13665)

Le rapport Toutey et les textes officiels

Division des propositions.

- 1° Propositions indépendantes ;
- 2° Propositions principales ;
- 3° Propositions subordonnées.

N.B. - Les propositions principales ou subordonnées peuvent être coordonnées.

Les propositions peuvent
avoir des fonctions analogues
aux fonctions des noms.
Elles peuvent être :

- Proposition sujet ;
- Proposition apposition ;
- Proposition attribut ;
- Proposition complément.

[33] (Doumergue 1910b, p. 567)

Le rapport Toutey et les textes officiels

[34] La Commission eût vivement désiré trouver une classification qui distinguât partout la *forme* et le *sens*. Mais il a fallu y renoncer, en raison du jeune âge des enfants pour qui est faite cette nomenclature. Lorsqu'ils se trouveront en présence d'élèves plus âgés, les maîtres pourront faire cette distinction, s'ils la jugent utile. D'autre part, quand l'analyse servira à l'intelligence d'un texte, rien n'empêchera le professeur d'expliquer qu'il y a un complément direct ou indirect indiquant *l'objet* de l'action et des compléments de *circonstance* qui marquent le lieu, le temps, la manière, etc. (Doumergue 1910a, p. 562)

[35] Ainsi les appellations de forme sont seules obligatoires ; les appellations de sens sont laissées à la liberté des professeurs. Ce qui importe, c'est que l'on pratique, autant que possible, la distinction de la forme et du sens : cette pratique est de toute nécessité pour enseigner la grammaire d'après les textes. («La nouvelle nomenclature grammaticale» 1911, p. 378-379)

